



# Rapport d'activités 2025

**Direction du Développement durable**

Secrétariat général – Service public de Wallonie

# Introduction

L'année 2025 a été marquée pour la direction du Développement durable par la poursuite d'une série de travaux en cours dans ses domaines d'intervention que sont les Objectifs de développement durable, l'alimentation durable, la construction durable, l'économie circulaire et la commande publique responsable, mais aussi par la définition des **nouvelles orientations politiques** pour les travaux sur les **stratégies transversales** portées par la Direction, à savoir notamment la Stratégie wallonne de développement durable, la Stratégie Manger Demain et la Stratégie Circular Wallonia.

Citons aussi quelques faits marquants au cours de cette année :

- La rencontre avec notre nouveau Secrétaire général a.i. Stéphane Guisse, le 4 septembre 2025, qui a été l'occasion de lui présenter les missions et principaux projets de la Direction de manière conviviale.
- La rencontre avec la Ministre Cécile Neven en charge du Développement durable le 13 octobre 2025 au cours de laquelle un échange riche et stimulant a eu lieu sur les priorités de la Ministre en lien avec les missions de la Direction.



En matière de contenu, l'on peut également citer le lancement des travaux sur une nouvelle dynamique de transition à la demande des acteurs du secteur hospitalier et des établissements pour aînés, à savoir l'**Alliance Santé en Transition en Wallonie**.

Vous en saurez davantage à ce sujet à la lecture de ce rapport. Vous y trouverez un **bilan synthétique** des travaux de la Direction à l'aide d'une série d'**indicateurs** en page 2 et une description des principales réalisations en 2025 selon les missions de la Direction.

Bonne lecture !

## Indicateurs clés 2025

Notre équipe	
Nombre d'agents	36 (3 départs et 3 arrivées)
Âge moyen	39 ans
Nombre de stagiaires accueillis	1
Moyens financiers engagés au service de la transition vers un développement durable	
Budget engagé	3,9 millions d'euros
Budget liquidé <sup>1</sup>	9,9 millions d'euros
Soutien financier aux acteurs de la transition	78 subventions octroyées
Activités de formation et de sensibilisation au service de la transition vers un développement durable	
Dispense de formations par les agents de la Direction	29 formations dispensées
Evènements organisés par la Direction	12 colloques et webinaires organisés, avec plus de 1 300 participants
Intervention d'agents de la Direction dans des colloques et séminaires	24
Visites sur le site web	33 139 visites sur l'année (malgré la cyberattaque)
Newsletters et abonnés	25 newsletters pour un total de 7 650 abonné·e·s
Production d'outils d'aide à la décision pour un développement durable	
Nombre de nouveaux outils d'aide à la décision (étude, nouvel outil, etc.)	11
Nombre de soutiens apportés à des organisations engagées dans une démarche de développement durable, via un dispositif géré par la Direction <sup>2</sup>	647

<sup>1</sup> Ce montant est supérieur au budget engagé, car il résulte des budgets engagés des années précédentes, notamment dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie.

<sup>2</sup> Par « soutiens », nous entendons : accompagnement au reporting de durabilité (6 entreprises), soutien apporté aux cantines pour la labellisation « cantines durables » (74 cantines labellisées), soutien apporté par le Helpdesk Achats publics responsables (45 soutiens), soutien à l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics de travaux (440) et soutien à des projets de

Le présent rapport présente les principaux faits marquants en 2025, sans toutefois être exhaustif. Il est structuré selon les **grandes missions de la Direction**, à savoir :

- Stratégie
- Observatoire
- Ensemblier
- Mise en capacité des acteurs

## 1. Stratégie

### Faits marquants 2025 – Stratégie

- Définition des orientations pour la 4e Stratégie wallonne de développement durable et lancement de l'appel à projets « Agir ensemble pour une Wallonie durable ! ».
- Définition des contours du nouveau plan d'actions en faveur d'une alimentation saine et durable (note au Gouvernement wallon adoptée le 17 juillet 2025).
- Élaboration de la stratégie *Circular Wallonia 2.0* (note au Gouvernement approuvée le 27 novembre 2025) en collaboration avec le SPW Économie, Emploi, Recherche.
- Pilotage d'une étude stratégique pour structurer l'écosystème de l'accompagnement à la rénovation énergétique du bâti résidentiel.

### 1.1. Objectifs développement durable

#### Note d'orientation sur la 4e Stratégie wallonne de développement durable

En vertu du décret relatif à la Stratégie wallonne de développement durable (SWDD), le Gouvernement wallon a adopté le 6 novembre 2025 les principales orientations pour **élaborer la 4<sup>e</sup> SWDD**, articulée autour des Objectifs de développement durable (ODD). Cette stratégie constitue à la fois un document « feuille de route » avec des objectifs à l'horizon 2030 ainsi qu'un **document d'action** impliquant l'ensemble des Ministres du Gouvernement. À la demande de la Ministre Cécile Neven, la direction du Développement durable a coordonné le processus d'élaboration des **propositions** menant à la **définition de ces orientations**, en veillant à impliquer les membres du Partenariat wallon pour un développement durable.

Dans le cadre de cette note d'orientation de la SWDD4, un projet de **vision de développement durable** pour la Wallonie a été adopté, sur base duquel un **appel à projets** a été lancé : « Agir ensemble pour une Wallonie durable ». Cet appel est destiné à soutenir des **initiatives structurantes et innovantes** au niveau de la Région. Il vise d'une part à renforcer les engagements et capacités d'action des

---

construction/rénovation circulaire (6 organisations soutenues financièrement et par un accompagnement).

entreprises, des pouvoirs locaux, des associations, des jeunes, du secteur éducatif et des citoyen·ne·s pour **accélérer la transition durable** et d'autre part à favoriser les partenariats et la coopération entre acteurs pour optimiser l'impact des projets. La direction du Développement durable a coordonné les différentes étapes administratives liées au lancement de l'appel et à la méthode d'analyse des dossiers en jury.

## 1.2. Alimentation

### Définition des contours du nouveau plan d'actions en faveur d'un système alimentaire sain et durable

En 2025, nos travaux stratégiques ont porté sur l'élaboration d'un **état des lieux de la politique alimentaire** et la **définition des enjeux** pour le futur plan d'actions wallon pour un système alimentaire sain et durable. Celui-ci vise à contribuer aux objectifs stratégiques du Référentiel wallon « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » de la Stratégie Manger Demain (Décret 2 mai 2019), et doit s'inscrire dans la continuité du plan d'actions Food Wallonia (2022-2025).

Sur base de ces travaux, le Gouvernement wallon a adopté le 17 juillet 2025 une note intitulée « État des lieux et vision pour un système alimentaire wallon sain et durable ». Cette note acte le lancement de l'élaboration de plusieurs **feuilles de route opérationnelles** qui devront contribuer aux objectifs stratégiques du Référentiel. Quatre d'entre elles concernent des maillons de la chaîne alimentaire :

- la restauration collective,
- l'HoReCA,
- la grande distribution et l'industrie agroalimentaire,
- le circuit-court et le réseau d'infrastructures wallon.

Deux concernent des thématiques transversales prioritaires : les pertes et gaspillage alimentaires, et le droit à l'alimentation et à la justice sociale (en ce compris l'aide alimentaire). Enfin, une dernière feuille de route vise à créer un réseau d'animation territorial pour renforcer la cohérence entre les objectifs et dynamiques régionales, avec les réalités territoriales.

Les travaux sur ce plan d'actions adoptent une approche plus **transversale** au niveau des administrations afin de créer davantage de **cohérence** dans les politiques menées.

La coordination de ce nouveau plan est confiée à la direction du Développement durable, dans le cadre de son rôle de coordination de la Stratégie « Manger Demain », et dans l'objectif d'assurer des ponts entre les différentes administrations impliquées dans les enjeux ciblés par les feuilles de route (AVIQ, SPW ARNE, SPW EER, SPW IAS, APAQ-W) et d'ainsi faciliter une meilleure cohérence dans les politiques menées.

La **coordination** et l'**élaboration** de 4 feuilles de routes ont également été confiées à la direction du Développement durable : celle sur la restauration collective avec l'AVIQ,

celle sur le circuit court et le réseau d'infrastructures avec nos collègues du SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement, celle sur la grande distribution et l'agro-alimentaire avec nos collègues de l'APAQ-W, et celle sur le réseau d'animation territoriale.

## 1.2. Économie circulaire

### Circular Wallonia 2.0 : élaboration du nouveau plan d'actions

L'année 2025 a été l'occasion d'un travail coordonné entre la direction du Développement durable et la direction de la Politique économique (SPW EER) en vue du renouvellement de la stratégie *Circular Wallonia*. Les échanges entre les deux directions et le cabinet du ministre de l'Économie ont permis de **recentrer** CW 2.0 autour de **principes directeurs à vocation industrielle**. L'objectif stratégique est de redynamiser la Wallonie en renforçant sa compétitivité, son autonomie stratégique et sa résilience. Dans un contexte budgétaire limité, l'ambition est de mobiliser les acteurs et de concentrer les efforts via une meilleure articulation du *policy mix* existant, sur **quatre filières prioritaires** (métaux et matières critiques ; construction ; chimie ; agro-alimentaire, biosourcé et eau). La note au Gouvernement wallon a été approuvée en séance le 27 novembre 2025 et les travaux de mise en œuvre opérationnelle ont débuté en 2026.

## 1.3. Construction durable

### Étude SIARE : vers un Système Intégré d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique

L'accompagnement à la rénovation énergétique constitue un encadrement nécessaire pour activer la rénovation de manière efficace et qualitative, tout en soutenant les ménages dans un processus souvent complexe.

À la suite d'une première **étude** menée par nos collègues du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie qui a permis de préciser les différents niveaux d'**accompagnement**, ainsi que la nécessité d'articuler les acteurs de l'accompagnement sur le territoire au travers d'une **gouvernance régionale**, la direction du Développement durable, dans le cadre de sa mission de coordination de l'Alliance Climat Emploi Rénovation, a lancé en 2024 une seconde étude qui a permis d'affiner le rôle et les missions d'une gouvernance régionale qui serait susceptible de jouer un rôle de pilote de **l'écosystème d'accompagnement des ménages** en Wallonie (en articulant tant les acteurs existants que de futurs nouveaux acteurs). Cette étude a été finalisée en mai 2025 et présentée au cabinet de la ministre de l'Énergie et du Logement. Ses résultats sont particulièrement pertinents dans le cadre de la **réforme du paysage de la rénovation** souhaitée par la Ministre qui repose sur 3 piliers : les obligations de rénovation, les prêts et l'accompagnement,

## 2. Ensemblier

### Faits marquants 2025 – Ensemblier

- Organisation des Rencontres des acteurs de la transition alimentaire : 3<sup>e</sup> édition – 16 octobre 2025
- Coordination transversale entre administrations sur le Plan d'actions en faveur d'une alimentation saine et durable
- Animation du Réseau de la commande publique responsable

### 2.1. Alimentation

#### Rencontres des acteurs de la transition alimentaire en Wallonie – édition 2025



Dans le cadre de la **Journée mondiale de l'alimentation**, la direction du Développement durable, en collaboration avec l'AVIQ, a organisé la troisième édition des **Rencontres des acteurs de la transition alimentaire**, rassemblant pas moins de 230 acteurs engagés dans l'évolution des systèmes alimentaires. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan d'actions pour un système alimentaire sain et durable, et s'est à ce titre

construit en collaboration avec les administrations impliquées dans le plan d'action. Il a été pensé comme un **espace de rencontre, de dialogue et de réflexion collective** avec l'ensemble des acteurs autour des feuilles de route définies par le Gouvernement wallon pour ce Plan d'actions.

#### Coordination inter-administrative des travaux sur le Plan d'actions pour un système alimentaire sain et durable

Le Gouvernement wallon ayant confié la **coordination** des travaux sur le Plan d'actions pour un **système alimentaire sain et durable** à la direction du Développement durable, cette dernière a organisé trois réunions de lancement de feuilles de route et cinq comités de coordination en 2025 pour **fédérer** les administrations autour des enjeux ciblés pour le plan d'action et favoriser une **approche décloisonnée** de l'action publique.

## 2.2. Commande publique responsable

### Structuration et animation du réseau de la commande publique responsable

En 2025, la Direction a poursuivi le développement du **réseau de la commande publique responsable**, à destination des acheteurs publics et des entreprises, afin de renforcer les dynamiques partenariales et de soutenir la professionnalisation des pratiques d'achat. Citons notamment :

- La diffusion de la **newsletter trimestrielle** (bonnes pratiques, informations juridiques, retours d'expérience).
- L'organisation de la **Journée « ASBL & Économie sociale »** en collaboration avec SAW-B (24 avril) : mise en réseau et formation à la commande publique responsable.
- L'animation d'**ateliers thématiques** : commerce équitable dans les marchés publics (15 mai) ; achat de textiles professionnels (6 novembre).

## 3. Observatoire

### Faits marquants 2025 – Observatoire

- Contribution au rapport d'allocation budgétaire et d'analyse d'impact relatif aux émissions d'obligations durables (fonds levés en 2024 : 2,55 Md€)
- Pilotage des travaux sur les indicateurs et définition d'un cadre commun au sein de la Plateforme intra-belge de l'économie circulaire (socle final : 15 indicateurs)
- Valorisation des premiers travaux liés à l'Observatoire du système alimentaire wallon
- Finalisation du reporting des marchés publics du Plan de relance de la Wallonie

En appui aux politiques régionales, la Direction produit et consolide des éléments de suivi et d'analyse (rapports, indicateurs et reporting) afin d'objectiver les progrès et de soutenir la décision publique.

### 3.1. Objectifs de développement durable

#### Rapport d'émissions obligatoires durables

Au cours de ces dernières années, les obligations labellisées durables se sont imposées comme des **instruments financiers** de plus en plus **prisés** sur les marchés, en réponse à l'exigence croissante des investisseurs et des parties prenantes en faveur d'une finance responsable. La Région wallonne, avec sa **volonté d'exemplarité** et d'innovation, s'intéresse donc de près à ce type d'obligations dans

l'optique de financer les politiques du Gouvernement pour soutenir la **transition écologique** et l'**inclusion sociale**, en phase avec les objectifs belges, européens et internationaux de développement durable.

La direction du Développement durable a contribué, avec le Pôle Financement de Wallonie Finances Expertises (en charge de la dette publique wallonne), à la rédaction du [sixième rapport d'allocation budgétaire et d'analyse d'impact](#) relatif aux émissions d'obligations durables, vertes et sociales de la Région. Ce document présente l'utilisation des fonds levés en 2024 dans le cadre de quatre émissions d'obligations sociales, ainsi que les principaux postes de dépenses concernés.

Comme le montre ce sixième rapport, un total de **2,55 milliards d'euros** ont été levés en 2024. Les montants ont été alloués à des dépenses relevant notamment de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion socio-économique, du logement social et de certaines infrastructures publiques. Le rapport détaille la ventilation des dépenses par catégorie et leur correspondance avec les Objectifs de développement durable (ODD). Les principaux bénéficiaires de ces fonds sont l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) et le FOREM, le service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle.

## 3.2. Économie circulaire

### Plateforme intra-belge : cadre commun d'indicateurs et monitoring

La direction du Développement durable a présidé le **Groupe de travail** « Indicateurs & Monitoring » de la Plateforme intra-belge de l'économie circulaire (instance interfédérale de concertation des politiques régionales et fédérales) et a mené un travail de fond pour définir avec les représentants fédéraux et régionaux un **cadre de suivi de l'évolution** de l'économie circulaire en Belgique. La Direction a ainsi rédigé un rapport complet à ce sujet qui a été validé par le Groupe de travail et le Bureau de la Plateforme intra-belge de l'économie circulaire. Le rapport propose un **socle commun d'indicateurs** minimum, avec une sélection finale de 15 indicateurs partagés entre les régions.

## 3.3 Alimentation durable

### Observatoire du Système alimentaire wallon

Lors des Rencontres des acteurs de la transition alimentaire en Wallonie (voir ci-dessus), la Direction a eu l'occasion de présenter le rôle de l'observatoire et les premiers résultats d'une analyse du système alimentaire wallon selon trois perspectives que sont l'analyse des flux alimentaires, l'analyse des flux socio-économiques et les enjeux en termes d'Une Seule Santé ou « One Health ». L'analyse complète a été compilée au sein d'un [rapport](#) début 2026.

## 3.4. Commande publique responsable

## Reporting des marchés publics du Plan de relance de la Wallonie (PRW)

La Direction a finalisé le reporting des marchés publics attribués dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Le reporting avait pour but d'assurer un **suivi des marchés publics**, de comprendre leur nature et d'évaluer la participation des PME et des entreprises wallonnes tout au long du PRW. Les données collectées depuis 2022 ont servi de base aux analyses de l'Observatoire de la commande publique wallonne qui ont été consignées dans un rapport synthétique. Plusieurs constats importants en ressortent :

- Les marchés attribués dans le cadre du PRW ont reçu relativement peu d'offres, 2,5 en moyenne, et 34 % d'entre eux n'ont reçu qu'une seule offre.
- Les entreprises wallonnes représentent environ 75 % des entreprises adjudicataires.
- Portés par les projets financés par le PNRR soumis au principe de DNSH, plus de la moitié des marchés ont inclus au moins une considération durable (sociale, environnementale ou éthique).

Le rapport sera publié en juin 2026.

## 4. Mise en capacité

### Faits marquants 2025 – Mise en capacité

- Clôture du programme d'accompagnement des feuilles de route ODD (130 organisations accompagnées entre 2021 et 2025)
- Organisation d'un colloque pour promouvoir un développement durable auprès des pouvoirs locaux
- Lancement de l'Alliance Santé en Transition en Wallonie (ASeT-W)
- Publication d'un guide méthodologique sur le reporting de durabilité (CSRD)
- Renforcement des outils pour la transition : référentiel GRO, appel à projets « cadre in vivo en économie circulaire », structuration du réseau de la commande publique responsable

La Direction a renforcé les compétences des acteurs publics et privés via des dispositifs d'accompagnement, des guides méthodologiques, des événements de sensibilisation et la structuration de réseaux.

### 4.1. Objectifs de développement durable

#### Clôture de l'accompagnement des feuilles de route ODD (2021-2025)

De 2021 à 2025, 130 organisations (entreprises, hôpitaux, pouvoirs locaux, associations) ont été accompagnées dans la **définition de leur stratégie de développement durable**. En 2025, l'accent a été mis sur la **mise en relation** d'organisations de même type afin de **favoriser des échanges** entre pairs. Voici quelques témoignages issus de ces échanges riches entre les participants.

- **Belub** : « La démarche ODD permet de questionner un certain nombre de 'on a toujours fait comme ça'. Elle permet de mettre en place un processus le plus participatif possible pour se questionner au sein de l'entreprise sur des éléments fondamentaux. »
- **Castingpar** : « On a fait appel à l'accompagnement proposé par le SPW parce qu'on était au pied du mur par rapport aux exigences des banques et de nos clients. On devait changer et cela n'a pas mis à mal la profitabilité économique. »
- **Helora** : « On a mis en place un comité de durabilité incluant des membres du conseil d'administration et du comité de direction. À côté de grands projets structurants, on a des petits projets emblématiques tels que la tonte des espaces verts avec des moutons. C'est écologique, économique et ça fait du bien aux patients de les voir. »

### Colloque ODD à l'attention des pouvoirs locaux



Le 4 février 2025, 150 participants provenant des villes et communes de Wallonie se sont réunis pour une journée dédiée à la transition de notre territoire vers un développement durable. Grâce aux **témoignages d'experts** et aux deux séries d'**ateliers collaboratifs**, cette journée a permis de partager des expériences réussies et des solutions concrètes pour accélérer les initiatives locales en faveur du développement durable. À cette occasion, [tous les outils](#) disponibles pour les pouvoirs locaux ont été mis en lumière.

### Lancement de l'Alliance Santé en Transition en Wallonie (ASeT-W)

Les effets du dérèglement climatique se font déjà sentir dans les établissements de santé, où les risques sanitaires augmentent et complexifient la prise en charge des patients. Le secteur de la santé contribue également lui-même aux émissions de gaz à effet de serre et, ce faisant, renforce certaines menaces environnementales qui pèsent sur lui. Pour dépasser ce paradoxe et renforcer à la fois la **résilience** et la **robustesse** du secteur, la Direction a conçu une dynamique d'engagement appelée l'Alliance Santé en Transition en Wallonie (ASeT-W).



L'ASeT-W est un **programme volontaire et partenarial** sur trois ans (2026-2029) qui constitue un levier de **mobilisation** des acteurs du secteur et un **réseau d'apprentissage** afin de soutenir et d'accélérer les démarches de développement durable dans le domaine de la santé. L'initiative cible en priorité les hôpitaux et

établissements pour ainés autour de **5 thématiques prioritaires** : décarbonation, achats durables, résilience aux effets du dérèglement climatique, sensibilisation des établissements pour ainés et infrastructures durables. Elle s'adresse également à l'ensemble des autres acteurs du secteur de la santé qui contribuent à la construction d'un système plus robuste et plus cohérent avec ses valeurs et mieux préparé pour les défis à venir.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du portefeuille d'actions ENVleS 2025-2030, en prolongement du Plan d'actions national Environnement Santé, le NEHAP 3 (2023-2029). Elle est pilotée par le ministre de la Santé et de l'Environnement et coordonnée par la direction du Développement durable et par l'Agence pour une Vie de Qualité.

### Guide CSRD : outiller les entreprises face aux exigences de reporting de durabilité

Face à l'entrée en vigueur progressive de la directive « CSRD », relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, la direction du Développement durable a souhaité mettre à destination des entreprises un guide méthodologique clair et précis, destiné à les outiller dans leur transition vers un reporting de durabilité structuré.

Pensé comme un outil pratique et évolutif, ce [guide](#) accompagne pas à pas les entreprises dans la compréhension et la mise en œuvre des exigences européennes, en s'appuyant sur les normes ESRS et des retours d'expérience concrets issus du terrain. Il s'adresse aussi bien aux entreprises soumises à la directive qu'aux PME ou aux entités souhaitant anticiper ou structurer leur démarche de durabilité.

## 4.2. Construction durable

### Publication du référentiel GRO

GRO est un **référentiel** qui permet d'assurer la conception et la mise en œuvre de bâtiments ayant une ambition forte en termes de durabilité. Cet outil a été développé initialement en 2017 par Het Facilitair Bedrijf, une agence de l'administration flamande. En 2022, la région de Bruxelles-Capitale, la région wallonne et la région flamande ont décidé d'élargir le développement de GRO aux **trois régions**.

Depuis février 2025, une **version interrégionale harmonisée** de ce référentiel a été finalisée et diffusée. Elle permet **d'unifier les pratiques** en matière de durabilité des

bâtiments en Belgique et d'offrir un langage commun à l'ensemble des acteurs du secteur, tout en conservant les **spécificités** de chacune des régions. La direction du Développement durable assure le pilotage de l'outil pour la Wallonie, ainsi que la collaboration avec les autres régions.

### Étude juridique sur l'auto-rénovation accompagnée (ARA)

Cette étude a été lancée à la suite du groupe de travail de l'Alliance Climat Emploi Rénovation (ACER) sur l'auto-rénovation où les parties prenantes ont identifié le besoin de **clarifier le concept d'auto-rénovation** ainsi que son cadre légal. En tant que coordinatrice de l'ACER, la direction du Développement durable a donc lancé une étude entre février 2024 et décembre 2024.

Le dernier livrable de cette étude est un projet de circulaire ministérielle. On y retrouve une définition des différents « acteurs » de l'ARA en termes juridiques, là où aucune définition n'existe actuellement dans les textes légaux. En 2025, en collaboration avec le projet Rénobatex PRO&MOI, la Direction a retravaillé cette circulaire pour y ajouter la définition de trois niveaux d'accompagnement liés à une liste de postes de travaux éligibles en ARA. Chaque poste de travaux correspond à un niveau d'accompagnement requis en fonction de la difficulté et de la technicité de mise en œuvre.

## 4.2. Économie circulaire

### Appel à projets « in vivo » : lever les freins technico-juridiques à l'économie circulaire

Ce projet piloté par la Direction a pour objectif de lever les freins liés à la réglementation ou les freins technico-juridiques qui entravent le développement de projets en économie circulaire. Il propose une **collaboration directe** entre les entreprises et les administrations concernées pour trouver des **solutions aux obstacles** rencontrés.

À la suite de l'appel lancé, 11 lauréats ont été sélectionnés en octobre 2025. Les accompagnements ont démarré en février 2026. Les projets sélectionnés bénéficient gratuitement d'un **accompagnement personnalisé**, à la fois technique et juridique. Cet accompagnement a également pour objectif de développer des solutions généralisables et répliquables.

## 4.3. Commande publique responsable

### Guides pratiques : intégration de clauses responsables

Deux nouveaux guides ont été publiés afin d'aider les pouvoirs adjudicateurs à traduire leurs objectifs de durabilité dans les cahiers des charges. Ils portent sur les [produits d'entretien](#) et l' [acquisition de véhicules](#).

### Évaluation du dispositif « clauses sociales »

À la demande du cabinet de la Ministre en charge du développement durable, la Direction a piloté l'évaluation du dispositif encadrant l'insertion des **clauses sociales dans les marchés publics de travaux** en Wallonie. Cette évaluation combine une analyse quantitative des données et un **retour qualitatif** des acteurs de terrain, afin de définir des pistes pour faire évoluer le dispositif à l'avenir.

### Sensibilisation des mandataires : présence à Municipalia

Les 17 et 18 avril 2025, la Direction a participé au salon Municipalia afin de sensibiliser les acteurs locaux. Un espace dédié, pensé comme un « petit salon de la commande publique responsable », a permis aux visiteurs de poser leurs questions et de découvrir les outils disponibles.